

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 2 octobre 2024

9. Position CM et décision CG sur le postulat FOR (A. Guillaume) « Formation des membres du Conseil général » (C. Frioud Auchlin)

Le postulat demande que les membres du Conseil général, qu'ils soient anciens ou nouveaux, puissent bénéficier d'une formation en début de législature pour mieux connaître leurs droits et obligations.

Cette formation avait déjà été donnée par le passé, la dernière fois le 4 février 2009, juste avant le début de la séance constitutive du Législatif neuevillois. Devant le manque de participants, elle n'avait plus été renouvelée lors de la séance constitutive du 6 février 2013. A cette occasion-là, seul un résumé écrit des grandes lignes de la législation particulière avait été fourni aux élus-es.

Une séance d'information pour les nouveaux élus (sortants et entrants) pourrait être mise en place avant la prochaine séance constitutive. Ainsi, le Conseil municipal propose au Conseil général d'accepter le postulat.

CONSEIL MUNICIPAL